



Cadre de référence : Comité des nominations

Mandat

Le comité des nominations est un comité permanent du conseil d'administration. Il est responsable de veiller, de manière constante, à ce que le conseil d'administration de Natation Canada soit composé de personnes compétentes et qualifiées capables de, et engagées à, apporter leur leadership à Natation Canada.

Tâches principales

En remplissant son mandat, le comité accomplira les tâches principales suivantes :

- Identifier et recruter des personnes qualifiées pour qu'elles deviennent des membres du conseil ;
- Prendre les lacunes de compétences identifiées par le comité de politique et de gouvernance en considération ;
- Rapporter au conseil les nominations valides reçues par Natation Canada ;
- Veiller à ce que les personnes qualifiées soient au courant de la date limite pour soumettre le formulaire de nomination à Natation Canada ;
- Accomplir les tâches supplémentaires telles que déléguées au comité par le conseil d'administration de temps à autre.

Autorité

Le comité a l'autorité de passer en entrevue les candidats au conseil potentiel concernant leurs qualifications. Le comité dirigera la démarche de nomination indiquée dans les règlements généraux et politiques de Natation Canada, aux frais de Natation Canada.

Responsabilités de la politique

Aucune

Composition

Le comité doit être composé de trois (3) personnes ou plus, consistant en deux membres du conseil et au moins une personne extérieure. Si le président ne se présente pas à l'élection de la prochaine Assemblée générale annuelle, le président devrait être l'un des membres du conseil. Le conseil d'administration doit désigner un président.



Nomination

Le conseil nomme les membres du comité. Les membres seront en poste à partir de leur nomination jusqu'à la nouvelle composition du comité. Si une vacance se produit dans le comité, pour quelque raison que ce soit, le conseil peut nommer une personne qualifiée pour occuper ce poste pour la durée restante du mandat du poste vacant. Le conseil peut relever tout membre du comité.

Rencontres

Le comité pourra se réunir par téléphone ou en personne, au besoin. Les rencontres seront convoquées par le président.

Ressources

Le comité recevra les ressources nécessaires de Natation Canada pour remplir son mandat et peut, de temps à autre, avoir du personnel assigné pour aider le comité dans son travail.

Objectifs/Produits livrables

- Par le biais du président du comité, consulter le comité des politiques et de la gouvernance pour déterminer les habiletés et l'expérience les plus désirées pour traiter les mandats de la gouvernance ;
- Fournir de l'information concernant les postes à combler et la procédure pour la nomination aux membres ;
- Offrir des mises à jour régulières au conseil concernant les nommés qualifiés et leurs habiletés ;
- Recruter les candidats en fonction des habiletés démontrées et de la capacité des candidats à contribuer au leadership de Natation Canada ; refléter la diversité des membres, des régions et des langues ; et viser l'atteinte de l'équité des genres.

Évaluation

Le conseil d'administration évaluera la performance du comité sur une base annuelle après l'Assemblée générale annuelle. La performance du comité sera évaluée par rapport à la réalisation des objectifs/produits livrables chaque année.

Rapports

Le comité fera un rapport au conseil à chacune de ses rencontres entre mars et l'Assemblée générale annuelle. Le comité fera un rapport à ses membres lors de l'Assemblée générale annuelle.



Révisé et approuvé

Le conseil d'administration révisera ce cadre de référence tous les deux ans.

Approuvé par le conseil d'administration le 11 septembre 2006

Révisé et approuvé : 26 avril 2012

Révisé et approuvé : 11 avril 2013

Révisé et approuvé : 5 avril 2019